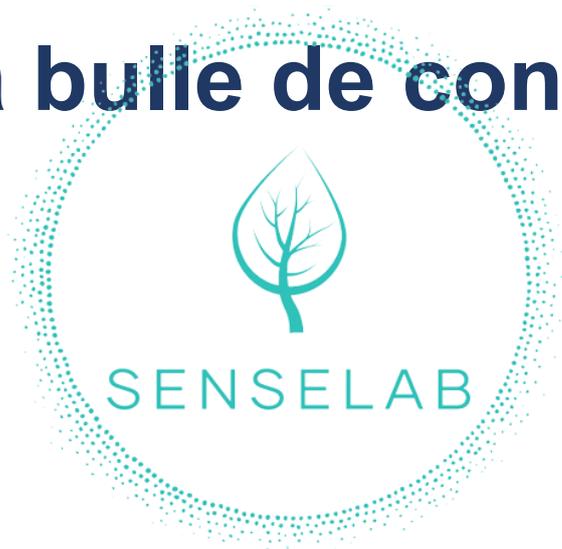




# Charte SenseLab

## La bulle de confort





# Charte SenseLab

## Contexte

Né de l'**Ecosystème UNATERA**, **SENSELAB** est constitué d'acteurs du changement engagés dans l'envie d'avoir un impact positif sur ses membres, la société et plus largement sur l'écosphère.

**SENSELAB** se différencie de l'**Ecosystème UNATERA** sur les points suivants :

- **SENSELAB** est à la fois une communauté et une marque détenue par les membres de cette communauté, quand **UNATERA** est une marque déposée par Philippe RICOUL, président de ADEIGMA SAS. L'effort de chacun de ses membres contribue donc à faire rayonner une marque dont il est en partie propriétaire en tant que cotisant ou adhérent.  
Dans le reste du document nous nous efforcerons de distinguer **UNATERA** de l'**Ecosystème UNATERA**, constitué de Adeigma SAS et d'une communauté d'accompagnants qui se reconnaissent dans des valeurs communes proches de celles de **SENSELAB**.
- Les fonds collectés par **SENSELAB** sont comptabilisés dans une trésorerie associative dont la gestion est confiée à un cercle de co-présidents désignés parmi les membres adhérents.  
Le caractère non lucratif de **SENSELAB** permet de mettre les excédents au profit des adhérents et cotisants sans que naisse de redevabilité personnelle.
- **SENSELAB** ajoute et privilégie aux valeurs de l'**Ecosystème UNATERA**, la transparence, l'équivalence et l'authenticité. Là où l'**écosystème UNATERA** place une extrême confiance en ce que le vivant fait advenir, **SENSELAB** souhaite matérialiser ce qui advient pour le rendre explicite et mieux le faire vivre.

**SENSELAB** reconnaît à l'**Ecosystème UNATERA** de nombreuses qualités aux nombres desquelles nous retenons particulièrement la créativité, l'inclusivité, une capacité à inspirer, une vision organique de l'entreprise.

Dans ce contexte, le règlement intérieur reprend en grande partie les éléments constitués dans l'**Ecosystème UNATERA**, par des membres dont une bonne partie constituent aujourd'hui les fondations de **SENSELAB**. Il dresse l'ébauche d'une collaboration que nous souhaitons durable entre les deux écosystèmes.

Pour servir cette vision, les membres d'UNATERA ont exploré leurs valeurs et se sont dotés d'une raison d'être et de cadres. Ceux-ci sont évolutifs et la version actuelle est consignée dans ce document.





# Charte SenseLab

## NOTRE RAISON D'ÊTRE

*Accompagner les individus et les organisations  
à révéler de nouvelles voies de développement  
pour relever les défis humains, écologiques et économiques.*

Elle nous sert de boussole lors de nos activités et nos prises de décisions. Cette Raison d'Être résonne avec nos valeurs. Elle sert notre vision et définit notre mission. Elle canalise nos ambitions et nous amène à endosser des rôles variés à son service.

## NOS VALEURS

### Transparence

Il est primordial pour chacun des membres de SENSELAB que la transparence préside dans toutes les facettes du fonctionnement de l'association.

La **transparence comptable** devra permettre rapidement à chacun des membres de connaître l'état de la trésorerie (nombre de cotisants, d'adhérents, autres recettes, dépenses). Les dépenses sont validées collégalement par le cercle de pilotage.

La **transparence décisionnelle** implique que les informations soient diffusées largement aux niveaux concernés. Les règles qui sont adoptées par le cercle de pilotage sont consignées dans le présent document qui fait référence.

La **transparence tarifaire** permet à chaque membre d'accéder à un catalogue de prestations externes ou délivrées par les membres avec le prix public (vérifiable), le prix cotisant, le prix adhérent et le prix partenaire (pour les membres de l'**Ecosystème UNATERA** par exemple).

La **transparence du travail** implique une valorisation du temps passé par chacun des membres de l'association pour son développement. Ce travail est considéré comme une dépense de l'association et à ce titre demande une validation préalable du Cercle de Pilotage. Cela a pour but de reconnaître le travail effectué et de prendre conscience des déséquilibres d'engagement, ainsi que des risques de burnout.





# Charte SenseLab

## Equivalence

Aucun membre ne peut se prévaloir d'une supériorité ou d'une primauté sur un autre, au prétexte de la durée, de l'antériorité ou de l'intensité de son engagement. Il en résulte que les membres de l'**Ecosystème UNATERA** sont les bienvenus sans qu'aucun privilège ne leur soit dû. Ils rencontreront au sein de **SENSELAB** des personnes qui ont quitté, ou ne sont jamais venues dans l'**Ecosystème UNATERA**.

Les membres du Cercle de Pilotage sont désignés parmi les adhérents, au fur et à mesure des besoins à y servir et indépendamment du calendrier des Assemblées Générales. Tous les adhérents peuvent rejoindre le cercle de pilotage dès lors qu'un besoin doit être couvert.

Tous les adhérents peuvent rejoindre un cercle ouvert par le cercle de pilotage pour les besoins de l'association.

## Authenticité

Chaque membre est invité à parler librement et à accueillir la parole de l'autre en suspendant son jugement et en cherchant à intégrer l'altérité. Nous sommes convaincus que des tensions, des polarités naissent la richesse.

## Respect

Le respect s'entend à plusieurs niveaux. Nous parlons aussi bien du respect des uns envers les autres sous-tendu par l'authenticité, que du respect des engagements ou encore du respect de l'environnement. Par environnement nous entendons les lieux dans lesquels nous sommes amenés à évoluer ensemble, les partenaires que nous accueillons avec leurs différences, la société à laquelle nous reconnaissons le droit d'exprimer des opinions auxquelles nous n'adhérons pas, la planète de laquelle nous nous engageons à prendre soin dans le cadre de nos activités professionnelles et personnelles.





# Charte SenseLab

## NOS CADRES

**SENSELAB** considère comme secondaire, la présence d'un règlement intérieur pour régir son fonctionnement. Le principe de fonctionnement essentiel est donc

**Tout ce qui n'est pas interdit est autorisé.**

Cependant, le présent règlement intérieur permet de préciser les règles de fonctionnement qui ne figurent pas dans les statuts de l'association et semblent pertinentes pour faciliter son fonctionnement.

**SENSELAB** explicite les quelques règles au fur et à mesure que le besoin s'en fait sentir. Celles-ci sont plus de nature à préciser le cadre d'autorisations.

Elles se répartissent en trois cadres :

### Le cadre relationnel

Il définit les modalités d'échanges entre les membres et entre l'écosystème et le reste du monde. Ce cadre est utilisé au cours des rencontres internes comme externes, ainsi que dans les communications interpersonnelles, notamment sur les réseaux sociaux.

### Le cadre juridique

Il définit les droits de chaque membre et les processus à mettre en œuvre pour les exercer. Il définit également les modalités selon lesquelles il est possible de devenir membre ou d'en perdre le statut.

### Le cadre économique

Il définit les redevabilités de chaque membre. Celles-ci peuvent être de différentes natures : financières, matérielles, intellectuelles.



# Charte SenseLab



## Le cadre relationnel

### Fréquence de nos réunions

La fréquence des réunions dépend de leur nature. A titre d'exemple :

Nature de réunion	Fréquence	Public
Réunion du Cercle de Pilotage	Mensuelle	Cercle de Pilotage
Réunion d'interconnaissance	Mensuelle	Qui veut
Cercle de parole	Hebdomadaire	Qui veut
Bulles de dialogue	Trimestrielle	Qui veut
Réunion d'accueil	Mensuelle Exceptionnellement toutes les 5 nouvelles adhésions	Les nouveaux et nouvelles Qui veut
Temps fort	Trimestrielle	Qui veut

### Cadre de nos réunions

#### Structure de nos réunions

Les réunions sont facilitées par une personne qui idéalement sera désignée par avance. Celle-ci est libre de structurer la réunion comme bon lui semble en respectant la structure minimum suivante :

- Un temps d'inclusion
- Un temps de déclusion
- Un temps de débrief sur sa facilitation

#### Comportements en réunion

Le comportement en réunion n'est pas défini. Nous nous efforçons d'être aligné-e-s avec les valeurs de **SENSELAB**. Nous acceptons cependant le droit à l'erreur comme une source d'apprenance et nous ne voulons en aucun cas brider cette possibilité.





# Charte SenseLab

## Communication

### Usage des outils de communication interne

#### - *Documents de référence interne*

- Les documents de référence sont stockés sur **l'intranet**. Ils sont rattachés :
  - Aux membres, lorsqu'il s'agit de données personnelles (Adresse, email, téléphone, CV, ...). Seul le membre peut mettre à jour ces documents.
  - Aux projets lorsqu'il s'agit du résultat des travaux d'un groupe projet, seul le porteur de projet peut mettre à jour ces documents (limités à 5 par projets)
  - ...
    - Les documents volumineux et sans enjeux de confidentialité sont stockés sur :
      - Youtube SENSELAB pour les vidéos (référéncé ou non)
      - Google Drive pour les autres documents avec un lien sur l'intranet
      -
    - Le **Cercle Informatique** est en charge des évolutions à apporter à l'intranet et peut être sollicité dans cette intention par n'importe quel membre de SENSELAB. Les évolutions sont préalablement évaluées en temps et en argent et validées par le Cercle de Pilotage.

#### - *Documents intermédiaires, éphémères ou en cours d'élaboration*

Les documents intermédiaires, éphémères ou en cours d'élaboration sont stockés et maintenus selon les règles fixées par le groupe projet concerné.

Les outils utilisables nombreux. Le **cercle informatique** peut fournir, sur sollicitation, un soutien méthodologique et technique sur les outils suivants : Intranet, Google Drive, Youtube

#### - *Newsletter*

Une newsletter mensuelle reprendra certains articles parus dans le mois ainsi que les informations et annonces relatives aux projets.

La rédaction des annonces et informations projets est à la charge des groupes projets correspondants, par le biais d'une fonctionnalité dédiée sur l'intranet.

Les articles et annonces hors projets seront reprises dans la newsletter si :

- Elles sont toujours valides
- Le nombre d'annonces et informations projets n'est pas trop important
  - Un maximum de 5 articles est diffusé dans la newsletter mensuelle.

La diffusion de la Newsletter mensuelle est à la charge du **Cercle de Communication**.





# Charte SenseLab

## - *Communications internes instantanées*

Les communications internes instantanées sont diffusées grâce à l'application Whatsapp.

Deux canaux sont prévus :

- Groupe SENSELAB : Il permet d'échanger en toute convivialité, en s'interrogeant en conscience sur le sens et l'impact de son message en termes de volumétrie de notification et de données.

Tous les membres de SENSELAB peuvent s'inscrire par eux même au groupe par un lien figurant sur la page **Les outils** de l'intranet.

- Groupe PILOTAGE SENSELAB : Il permet aux membres du Cercle de Pilotage d'échanger entre eux sur le fonctionnement de l'association.

## Communication externe

La communication externe est assurée via les canaux suivants, par le **Cercle Communication** :

### - *Le site internet SENSELAB*

La communication sur le site consiste principalement à rédiger des articles sur l'actualité de SENSELAB. Tous les cercles sont susceptibles de créer des articles visibles sur le site internet.

L'adresse du site internet est <https://www.senselab.fr>

### - *La page LinkedIn SENSELAB*

Le **Cercle Communication** est responsable des publications de post sur la page LinkedIn de SENSELAB. Les posts peuvent être partagés à partir du site internet de SENSELAB, afin de générer du trafic sur celui-ci ou directement dans le réseau social.

### - *La page Facebook SENSELAB*

Le **Cercle Communication** est responsable des publications de post sur la page Facebook de SENSELAB.

Les posts peuvent être partagés à partir du site internet de SENSELAB, afin de générer du trafic sur celui-ci ou directement dans le réseau social.





# Charte SenseLab

## Partenariat

### - Accès intranet

L'intranet de **SENSELAB** est construit à partir du site intranet construit à l'origine, pour l'**Ecosystème UNATERA** et non la marque **UNATERA**.

L'accès à l'intranet **SENSELAB** est réservé aux membres de l'association selon deux niveaux d'accréditation : Cotisant et Adhérent.

Les membres de l'**Ecosystème UNATERA** conservent les accès aux fonctionnalités suivantes de l'intranet SENSELAB selon les niveaux d'accès Voyageur :

- L'accueil de l'**Ecosystème UNATERA**
  - Kit de bienvenue
  - Les outils
  - La charte UNATERA
- Mon Profil
- L'annuaire des membres de l'**Ecosystème UNATERA** avec le CV, ... (\*)
- BBC
  - Répondre à un besoin (\*)
  - Prêter / mutualiser une ressource (\*)
- Le calendrier des évènements (\*)
- Le catalogue des prestations de services **SENSELAB**

(\*) Les besoins sont ceux des membres de **SENSELAB** et ceux de l'**Ecosystème UNATERA**.  
Les propositions de prêts sont visibles par les membres de **SENSELAB** et ceux de l'**Ecosystème UNATERA**.

Les membres de l'**Ecosystème UNATERA** sont visibles des membres de SENSELAB.  
Les évènements de l'**Ecosystème UNATERA** et ceux de **SENSELAB** sont visibles de tous.





# Charte SenseLab

## Le cadre juridique

### Inclusion de nouveaux membres

A compter du 8 juillet 2022, l'accueil des nouveaux membres s'effectuera selon le processus suivant :

- Une personne qui veut intégrer SENSELAB doit cotiser au travers du site web [www.senselab.fr](http://www.senselab.fr).
- Elle est ensuite invitée à suivre un parcours d'inclusion qui lui permettra de prendre connaissance du fonctionnement de l'association. Dans ce cadre, elle sera notamment conviée à participer à des réunions pour découvrir :
  - Prendre connaissance des statuts et de la charte en vigueur
  - 1 cérémonie d'accueil, au plus tard un mois après l'adhésion
  - 1 réunion de Cercle de Pilotage
  - 1 réunion d'un Cercle Opérationnel
  - 1 réunion d'interconnaissance

A l'issue de ce parcours après confirmation conjointe du cercle de pilotage et du cotisant (ou cotisante), l'adhésion est proposée afin de donner accès à la gouvernance de l'association.

### • Départ d'un membre :

Quand le départ d'un.e membre est envisagé, quelle qu'en soit la cause, le processus de séparation suivant est engagé :

- Un Cercle Restauratif est aménagé pour tenter de préserver la relation. Sa mission est d'éclairer les causes de la séparation afin de fournir au partant et à l'écosystème les moyens de progresser. A minima, recueillir 3 points positifs et 3 points d'améliorations. Il est constitué d'un membre du cercle de pilotage, d'un membre choisi par le partant **ET** d'un membre tiré au sort.
- Si le lien ne peut être restauré, la mise en œuvre de la séparation est opérée, à savoir :
  - Retrait des droits d'accès à l'ensemble des outils numériques utilisés (Trello, Intranet, Drive, ...)
  - Inventaire des biens communs produits et des droits associés clarifiés dans chaque projet auquel le/la membre a contribué
- Un moment de **célébration** est organisé par les membres du Cercle Restauratif.





# Charte SenseLab

## Les avantages des membres de SENSELAB

Chaque membre dispose avec SENSELAB d'un espace numérique lui donnant accès à :

- Une liste d'ouvrages disponibles en prêt dans sa région
- Une liste d'ouvrages et brochures numériques librement téléchargeables
- Une liste de fiches pratiques sur des outils d'accompagnement
- Un annuaire des membres de SENSELAB et de ses partenaires
- Des offres de partenariats
- Des offres et demandes de services bénévoles

Par ailleurs, chaque membre peut accéder à des prestations délivrées par d'autres membres à des prix préférentiels selon sa catégorie. Ce qui signifie également que chaque membre peut proposer ses prestations aux autres membres.

Les tarifs suivent obligatoirement la règle suivante :

Catégorie de membre	Tarif	Règle
Externe	Prix Public	Vérifiable
Partenaire	Prix Partenaire	< Prix public si non exclusif
Cotisant	Prix Cotisant	< Prix Partenaire
Adhérent	Prix Adhérent	<= Prix Cotisant





# Charte SenseLab

## Les prestations proposées

Service	Fournisseur	Prix Public TTC	Prix Partenaire TTC	Prix Cotisant TTC	Prix Adhérent TTC
Co-développement 10 X 2h	F. Perz	600 €	420 €	200 €	200 €
Flash Co-développement 8 X 45 mn	F. Perz	250 €	175 €	80 €	80 €
Interconnaissance	F. Perz	-	20 €	0 €	0 €
Cercle de parole	F. Perz	-	20 €	0 €	0 €
Bulles de dialogue	F. Perz	-	20 €	0 €	0 €
Publication d'une fiche sur le site internet	SENSELAB	-	-	0 €	0 €
Publication d'un portrait sur LinkedIn	SENSELAB	-	-	0 €	0 €
Publication d'un portrait sur Facebook	SENSELAB	-	-	0 €	0 €
Publication d'une offre sur LinkedIn	SENSELAB	20 €	10 €	0 €	0 €
Publication d'une offre sur Facebook	SENSELAB	20 €	10 €	0 €	0 €
Ajout d'une fonctionnalité Intranet	F. Perz	-	20 € / h	16 € / h (*)	

(\*) Valorisé dans le cadre de la **transparence Travail**





# Charte SenseLab

## Les cercles

### Cercle de pilotage

Un **Cercle de Pilotage** assure le bon fonctionnement de SENSELAB, en coordonnant les différents cercles opérationnels de l'association au travers des représentant·e·s de ceux-ci. Les cercles opérationnels nécessaires sont les suivants :

Cercle	Redevabilité	Représentants	Membres
Pilotage	Coordination des cercles Validation des décisions Evolution du règlement intérieur Organisation des processus de séparation Garantie du respect des Statuts et du Règlement Intérieur		Anne-Lise SAMIZAFY Aurore HERAUX Christine VAN DER STEURS Frédéric PERZ Halima BELALIA Peggy ALLARD
Communication	Rédaction et publication de post LinkedIn et Facebook Rédaction d'articles sur le site internet Rédaction de la newsletter interne Rédaction de la newsletter externe		
Informatique	Évolutions du site internet Évolutions de l'intranet Formation des membres aux outils numériques		Frédéric PERZ
Trésorerie	Suivi des recettes et des dépenses Elaboration du bilan financier Elaboration du budget prévisionnel Facturation des clients Règlement des fournisseurs		Anne-Lise SAMIZAFY Aurore HERAUX
Partenaires	Gestion de la relation avec les partenaires (à commencer par l'Ecosystème UNATERA)		
Animation	Organisation des rendez-vous avec les membres <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Réunion d'interconnaissance</li><li>▪ Cercle de parole</li><li>▪ Bulles de dialogue</li></ul> Accueil des nouveaux membres et processus d'intégration		





# Charte SenseLab

Les Cercles Opérationnels sont créés selon les besoins de l'association. Aux cercles opérationnels peuvent s'ajouter des Cercles Projets. Ceux-ci sont créés après validation du **Cercle de Pilotage**. Les Cercles Projets validés sont listés ci-dessous.

Cercle	Redevabilité	Jalon	Représentants	Membres

## Création d'un Cercle Projet

Chaque membre (ou groupe de membres) de SENSELAB peut proposer un projet à l'écosystème. Pour ce faire il doit :

- Formaliser l'intention du projet et son alignement à la raison d'être et aux valeurs de SENSELAB.
- Expliciter sa motivation, sa vision et son positionnement personnel au sein du projet
- Annoncer un premier jalon de temps pour un premier pas.
- Rédiger un article pour présenter le projet dans ces différentes caractéristiques : Objectifs, Premiers pas, Date

Une fois ces conditions réunies, le projet est publié :

- Intranet : fiche projet (statut actif), accueil des candidatures pour constitution de l'équipe
- Newsletter : fiche projet, accueil des candidatures pour constitution de l'équipe.

## Vie des projets

Chaque groupe projet garde la responsabilité de :

- Son fonctionnement (désignation, inclusion, exclusion, prise de décision, ...)
- Sa communication en cohérence avec les valeurs et la mission
- Ses produits et leurs utilisations
- L'arrêt ou la suspension du projet

Chaque groupe projet est responsable de solliciter le **Cercle de Pilotage** pour :

- Faire part de ses besoins (communication, matériels, humains, financiers, méthodologiques, techniques, ...). Dans la mesure des moyens de l'association, et des contreparties accordées par le groupe projet, le **Cercle de Pilotage** mobilisera ses ressources.





# Charte SenseLab

## Fin des projets

Un projet peut s'arrêter à tout moment sur décision des membres du groupe qui l'animent.

A la date jalon définie au lancement du projet, le groupe projet (au travers de son représentant)

- Fait le point sur les apports, les réussites, les apprentissages
- Statue sur la suite du projet.
- Organise la célébration de l'étape
- Rend compte de la situation du projet au **Cercle de Pilotage**

Si le projet est reformulé (modification, prolongation, nouvelle étape), le processus de Lancement du projet est revisité,

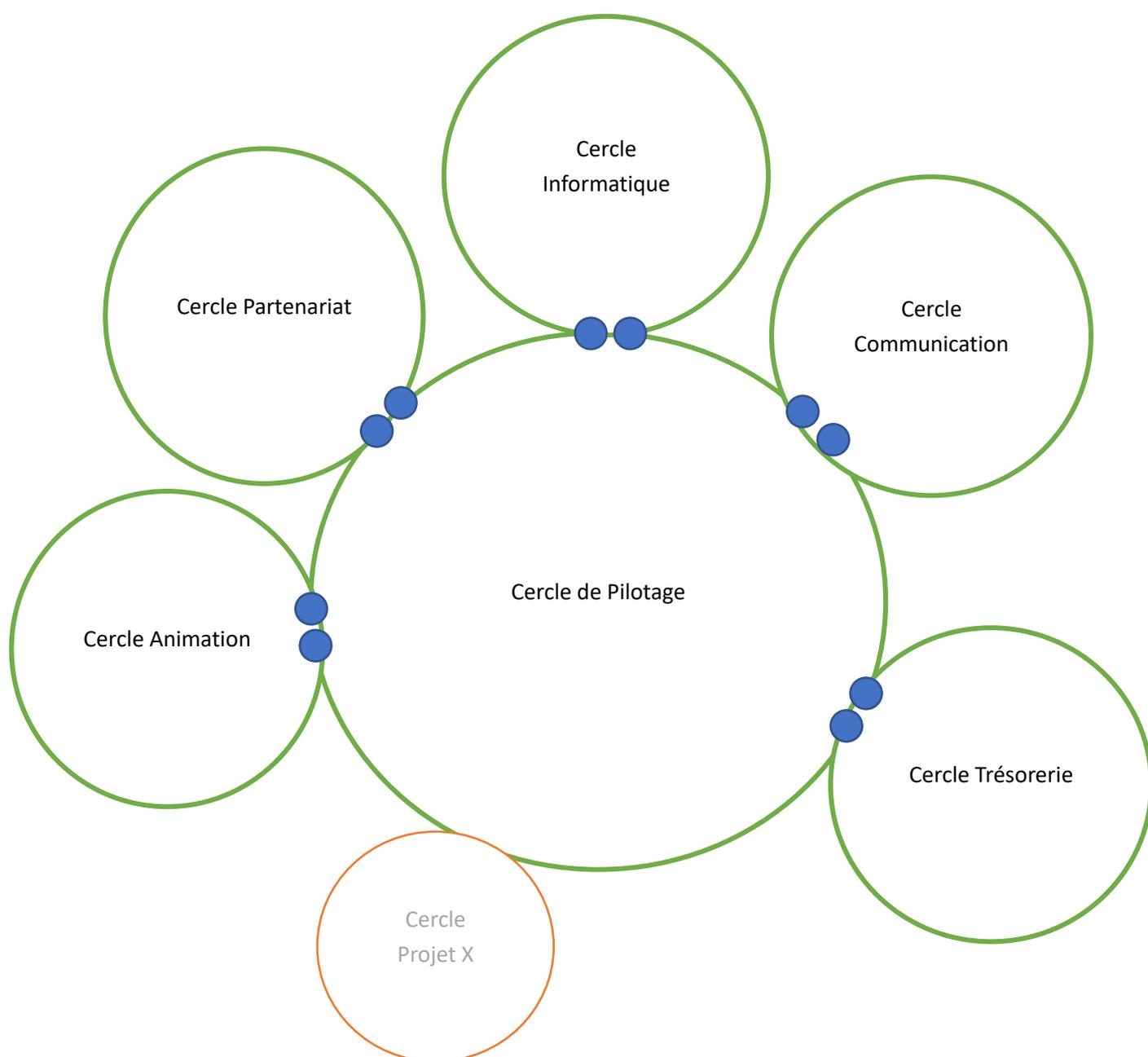
Si le projet s'arrête, le processus prévoit la communication à l'ensemble des membres de **SENSELAB** de cette fin, de la motivation et de la possibilité éventuelle de reprendre ce projet. La fermeture du projet (statut archivé ou suspendu) sur l'intranet,



# Charte SenseLab



- Schéma de l'organisation SENSELAB





# Charte SenseLab

## Le cadre économique

### Engagements des membres

A compter du 8 juillet 2022, chaque membre de **SENSELAB** est invité à :

- Accepter d'accompagner un candidat entrant ou sortant, s'il est désigné par le sort.
- Communiquer positivement sur **SENSELAB** en :
  - Se déclarant membre de l'écosystème **SENSELAB** sur le réseau LinkedIn,
  - Faisant connaître autour de soi les actions de l'association SENSELAB.
- De contribuer au fonctionnement de **SENSELAB**. La contribution se manifeste par un investissement bénévole facultatif, une cotisation obligatoire et une adhésion donnant accès à la gestion de l'association (Assemblée Générale, Gouvernance, ...)

### Contributions financières

Le montant des contributions financières est défini par le **Cercle Trésorerie**.

Les contributions sont de trois natures différentes :

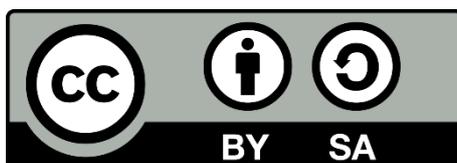
- **Cotisation** : Le montant annuel de la cotisation est fixé à 50 € TTC
- **Adhésion** : Le montant annuel de l'adhésion est fixé à 150 € TTC. Il vient en complément de la cotisation et est accessible après le parcours d'intégration.
- **Don** : La valeur des dons est laissée à l'appréciation de donateurs. L'investissement bénévole est valorisé à hauteur de 16 € TTC / heure.



# Charte SenseLab

## Crédits

Ce document est placé sous licence Créative Commons avec Attribution et Partage dans les Mêmes Conditions International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/)).



Vous êtes libre de diffuser, modifier et commercialiser ce document ou ses dérivés à condition de :

- Citer les auteurs listés ci-dessous
- Partager le produit de vos modifications dans les mêmes conditions (CC BY SA)

Il vous est par ailleurs demandé d'informer les auteurs de vos modifications en transmettant votre version modifiée à l'écosystème UNATERA.

Date	Auteurs	Modification
2021-01-19	Frédéric PERZ <a href="#">UNATERA</a>	Création
2021-01-26	Anne CRAYE Chantal BRIFFAUT Christine VAN DER STEUR Frédéric PERZ Muriel JANOIR Oriane CORMAN Philippe RICOUL Soizic BRUNEAU	Ajout Accueil des nouveaux membres Ajout Engagements des membres
2021-02-01	Anne CRAYE Chantal BRIFFAUT Christelle VIDAL Christine VAN DER STEUR Frédéric PERZ Halima BELALIA Oriane CORMAN Philippe RICOUL Soizic BRUNEAU	Ajout Conditions de changement de statut des membres Ajout Départ des membres



# Charte SenseLab

2021-03-12	Anne CRAYE Chantal BRIFFAUT Christelle VIDAL Christine VAN DER STEUR Frédéric PERZ Halima BELALIA Oriane CORMAN Philippe RICOUL Soizic BRUNEAU Nathalie SOHIER Muriel JANOIR	Ajouts des conditions de lancement et arrêt de projet Ajouts des règles de communications internes Ajout du cercle Intranet
2021-03-30	Anne CRAYE Christelle VIDAL Frédéric PERZ Halima BELALIA Philippe RICOUL Soizic BRUNEAU Muriel JANOIR	Ajout des cercles de Pilotage et Ressources & Moyens. Complément sur les devoirs des voyageurs Définition du socle des avantages ouverts à tous les membres
11/05/2021	Philippe RICOUL Soizic BRUNEAU Halima BELALIA Anne CRAYE Christine VAN DER STEUR Laurence LOUART Muriel JANOIR Frédéric PERZ	Modification de montants de cotisation en 3 niveaux : 120, 250 et 360 € / an Rôle du mandataire Désignation du mandataire Ajout des constitutions de cercles
08/07/2022	Frédéric PERZ Halima BELALIA Anne-Lise SAMISAFY Christine VAN DER STEUR Aurore HERAUX Laurence LOUART Peggy ALLARD <a href="#">SENSELAB</a>	Création du Règlement Intérieur de SENSELAB
09/07/2022	Frédéric PERZ	Mise à jour des cercles
22/09/2022	<b>Frédéric PERZ</b> <b>Halima BELALIA</b> <b>Anne-Lise SAMISAFY</b> <b>Christine VAN DER STEUR</b> <b>Peggy ALLARD</b> <a href="#">SENSELAB</a>	<b>Adhésion après parcours d'intégration</b>





# Charte SenseLab

